

Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Plan d'action en matière de santé mentale

Aperçu du sondage
en ligne - 2015



This document is available in English.

Le document est accessible au <http://www.commissionsantementale.ca>.

RÉFÉRENCE RECOMMANDÉE : Commission de la santé mentale du Canada.
Plan d'action en matière de santé mentale: Aperçu du sondage en ligne - 2015,
Ottawa (Ontario), chez l'auteur, 2016.

© Commission de la santé mentale du Canada, 2016.

La production de ce document a été rendue possible grâce
à la contribution financière de Santé Canada.
Les vues exprimées aux présentes sont celles de la
Commission de la santé mentale du Canada.

ISBN: 978-1-77318-006-9

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada

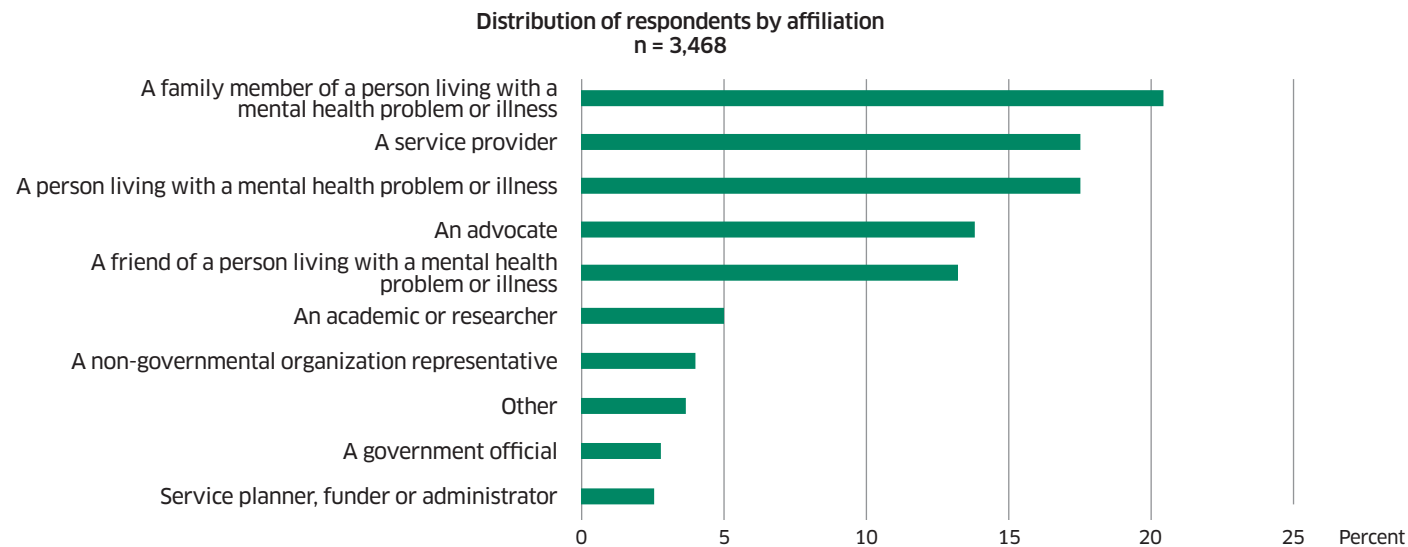
Aperçu du sondage en ligne

Le 31 mars 2015, la Commission de la santé mentale du Canada (la Commission) lançait un sondage en ligne portant sur le Plan d'action. La promotion du sondage a été faite au moyen de tous les modes de communication auxquels la Commission a recours, notamment son bulletin, les médias sociaux (Facebook, Twitter) et par une annonce générale à l'intention de toutes les personnes et de toutes les organisations inscrites dans le système de gestion des relations avec la clientèle de la Commission.

Le sondage est resté en ligne jusqu'au 5 juin 2015. Entre le 31 mars 2015 et le 5 juin 2015, 1 509 personnes ont rempli le questionnaire, dont 1 431 personnes répondant en leur propre nom et 78 personnes répondant au nom d'une organisation.

Le groupe de répondants le plus nombreux était celui des « membres d'une famille dont une personne est aux prises avec un trouble mental ou une maladie mentale » (20,5 %); venaient ensuite les « fournisseurs de services » (17,5 %), puis les « personnes aux prises avec un trouble mental ou une maladie mentale » (17,4 %). On trouvera au graphique 1 la ventilation des divers groupes auxquels appartenaient les répondants.

GRAPHIQUE 1 - RÉPARTITION DES RÉPONDANTS AU SONDRAGE EN LIGNE¹ SELON LES GROUPES AUXQUELS ILS APPARTENAIENT



¹ Comme les répondants pouvaient indiquer plus d'un groupe, le nombre de réponses (n = 3 468) est supérieur au nombre de répondants



Principaux résultats du sondage en ligne

La section qui suit résume certains des principaux résultats du sondage en ligne. Les données suivantes sont fournies pour chaque sous section :

- La question qui apparaissait dans le questionnaire en ligne;
- Le nombre total de réponses fournies à cette question (que ce soit par les répondants à titre individuel ou par les représentants d'organisations. C'est ce que représente le « n »);
- Un tableau résumant le classement des 10 actions, lacunes, besoins et/ou obstacles principaux pour chaque question.
- Quand le nombre d'actions, lacunes, besoins et/ou obstacles était supérieur à 10, seuls les dix premiers ont été inclus dans les tableaux récapitulatifs.
- Quand le nombre d'actions, lacunes, besoins et/ou obstacles était inférieur à 10, ils ont tous été inclus dans les tableaux récapitulatifs.
- Le nombre total des actions, lacunes, besoins et/ou obstacles mentionnés dans les réponses est indiqué dans une note au bas des tableaux récapitulatifs.



Les 10 principales actions que le Canada devrait prioriser pour transformer la santé mentale

QUESTION :

VEUILLEZ [...] SÉLECTIONNER LES 10 ACTIONS QUE DEVRAIENT PRIORISER LE CANADA POUR TRANSFORMER LA SANTÉ MENTALE. (N = 769)

Les répondants estimaient que l'élargissement des programmes de santé mentale en milieu de travail, l'élargissement de la formation anti stigmatisation et l'amélioration des services de première ligne en matière d'intervention précoce et de prévention du suicide étaient les actions les plus importantes. Le tableau 1 présente les réponses selon le classement que les répondants en ont fait.

TABEAU 1 - LES DIX PRINCIPALES ACTIONS QUE LE CANADA DEVRAIT PRIORISER POUR TRANSFORMER LA SANTÉ MENTALE

RANG	ACTION	Pourcentage
1	OS 1 - Développer des programmes en santé mentale en milieu de travail	5,3
2	OS 1 - Accroître le nombre de personnes ayant reçu une formation anti-stigmatisation grâce à des rencontres et à des entretiens avec des individus ayant un problème de santé mentale ou une maladie mentale qui sont en cours de rétablissement	4,9
3	OS 1 - Améliorer et élargir les possibilités de formation des intervenants de première ligne qui offrent des services d'intervention précoce et de prévention du suicide	4,6
4	OS 1 - Améliorer les mesures de soutien aux familles et soutenir la mise en œuvre des directives relatives aux proches aidants	4,4
5	OS 3 - Soutenir le déploiement élargi et l'alignement des formes de soutien, des services et des traitements dans les communautés	4,2
6	OS 2 - Accroître le nombre de professionnels en santé mentale, de prestataires de soins de santé et d'autres fournisseurs de services en adoptant une approche axée sur le rétablissement	4,0
7	OS 5 - Soutenir les communautés pour combler le manque d'accès aux services, aux formes de soutien et aux traitements	4,0
8	OS 6 - Rechercher des moyens novateurs d'accroître les investissements en santé mentale	4,0
9	OS 1 - Améliorer le dépistage en santé mentale pour favoriser les interventions précoces, particulièrement chez les nouveau nés, les enfants, les jeunes et les aînés	3,8
10	OS 3 - Améliorer l'agencement des services, des formes de soutien et des traitements dans les communautés suivant les congés des unités de soins actifs, surtout chez les usagers à risque	3,8

Note : En tout, 41 actions ont été désignées et classées par ordre d'importance



Classement des obstacles auxquels se heurtent les répondants

QUESTION:

QUELS OBSTACLES ONT LE PLUS FREINÉ VOTRE ORGANISATION DANS L'ATTEINTE DE SES BUTS? (N = 4 842)

À la question de savoir quels étaient les obstacles les plus importants qui empêchaient les particuliers ou les organisations d'atteindre leurs buts, les répondants ont classé au premier rang l'accès à des services appropriés (23,8 %); venaient ensuite la stigmatisation à tous les niveaux (18,5 %), puis le climat économique et fiscal (15,4 %). Le tableau 2 présente les réponses selon le classement que les répondants en ont fait.

TABEAU 2 - LES OBSTACLES LES PLUS IMPORTANTS

RANG	OBSTACLES	POURCENTAGE
1	Accès à des services appropriés	23,8
2	Stigmatisation à tous les niveaux	18,5
3	Climat économique et fiscal	15,4
4	Manque de participation des personnes ayant un savoir expérientiel	13,9
5	Recrutement et maintien en poste des ressources humaines en santé mentale	13,8
6	Silos ou cloisonnement à tous les niveaux	12,5
7	Autre	2,2



Classement des efforts nationaux de haute priorité qui permettraient d'opérer des changements au niveau du système

QUESTION :

QUE DEVRAIENT CIBLER LES EFFORTS NATIONAUX [...] POUR FACILITER DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DU SYSTÈME? (N = 4 562)

Les répondants estimaient que les efforts les plus importants à engager pour opérer des changements au niveau du système étaient de renforcer les capacités des autres administrations et des communautés (19,5 %), de faire de la recherche sur les pratiques prometteuses et les pratiques exemplaires et de développer les innovations (17,6 %), ainsi que d'élaborer des directives et des normes pour favoriser des améliorations comparables partout au Canada. Le tableau 3 présente les réponses selon le classement que les répondants en ont fait.

TABEAU 3 – EFFORTS NATIONAUX QUI POURRAIENT PERMETTRE D'OPÉRER DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DU SYSTÈME

RANG	EFFORTS	POURCENTAGE
1	Renforcer les capacités des autres administrations et des communautés	19,5
2	Faire de la recherche sur les pratiques prometteuses et optimales et développer les innovations	17,6
3	Élaboration de directives et de normes pour faciliter des améliorations comparables partout au Canada	16,7
4	Rassembler et réseauter les intervenants clés pour qu'ensemble ils créent, informent et mènent le changement	15,2
5	Collaborer à l'échange international de connaissances	11,4
6	Suivi des progrès et rapports d'avancement à l'échelle nationale	10,1
7	Collecte de données et établissement d'indicateurs pour mesurer les progrès	9,5



Les 10 lacunes et besoins qui nécessitent « beaucoup plus d'attention »

QUESTION:

VEUILLEZ INDIQUER LESQUELS DES PROBLÈMES CI DESSOUS REQUIÈRENT LE PLUS D'ATTENTION? (N = 14 698)

Selon les répondants, les lacunes ou les besoins qui nécessitent « beaucoup plus d'attention » étaient l'accès aux services (les temps d'attente) (7,9 %); l'accès aux services (l'abordabilité) (7,0 %); et l'accès aux services pour les enfants et les jeunes (6,8 %). Le tableau 4 présente les réponses selon le classement que les répondants en ont fait.

TABLEAU 4 - LACUNES ET BESOINS QUI NÉCESSITENT « BEAUCOUP PLUS D'ATTENTION »

RANG	LACUNES ET BESOINS	POURCENTAGE
1	Accès aux services - temps d'attente	7,9
2	Accès aux services - abordabilité	7,0
3	Santé mentale des enfants et des jeunes - accès aux services lors de besoins complexes/lourds	6,8
4	Stigmatisation	6,0
5	Accès aux services - admissibilité	5,9
6	Santé mentale des Autochtones	5,6
7	Promotion de la santé mentale [...] des enfants et des jeunes	5,4
8	Troubles de stress post traumatique (TSPT) chez les militaires	5,3
9	Personnes ayant besoin de services en santé mentale au sein du système judiciaire	5,0
10	Jeunes adultes et leur transition vers les services aux adultes	4,9

Note : En tout, 21 « lacunes et besoins » ont été désignés et classés par ordre d'importance



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Tél. : 613.683.3755
Télec. : 613.798.2989

info@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

[@MHCC_](https://twitter.com/MHCC_) [f/theMHCC](https://www.facebook.com/theMHCC) [▶/1MHCC](https://www.youtube.com/channel/UC1MHCC) [@theMHCC](https://www.instagram.com/theMHCC)
[in/Mental Health Commission of Canada](https://www.linkedin.com/company/mental-health-commission-of-canada)